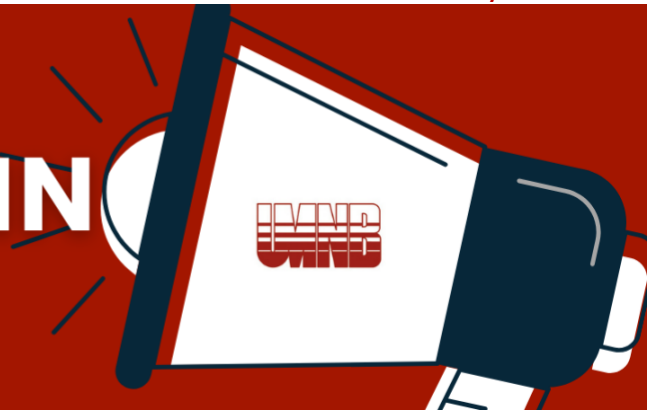


unite • connect • represent • inform

UMNB BULLETIN

unir • relier • défendre • informer



OFFICE REPORT

Happy Monday and happy valentine's day!

Hope everyone had a nice Superbowl Weekend!

Board of Directors Meeting

UMNB's Board of Directors met Thursday night to discuss the questions and concerns we have heard from our members regarding the municipal reform process. We have begun assembling a document that will be submitted to ELG later this week. We will share the letter, as well as any responses we get with you.

Please keep us posted on what you're hearing and if you have any concerns.

Zone 6 Meeting

Communities from Zone 6 (Perth-Andover-Stanley) are meeting Wednesday February 17th at 6pm to discuss municipal reform and any other issue communities might be facing. The meeting is taking place virtually. You can access the meeting [here](#)

Employment Opportunity-LAST CHANCE

UMNB is on the lookout for a Communications and Events Officer to join our team. If you, or someone you know, enjoys writing, event planning and conversing with great community leaders then come join our team!

RAPPORT DU BUREAU

Bon lundi et joyeuse St. Valentin!

J'espère que tout le monde a passé un bon week-end de Superbowl !

Réunion du Conseil d'administration

Le conseil d'administration de l'UMNB s'est réuni jeudi soir pour discuter des questions et des préoccupations que nous avons entendues de nos membres concernant le processus de réforme municipale. Nous avons commencé à rédiger un document qui sera soumis au ministère. Nous partagerons avec vous la lettre, ainsi que les réponses que nous recevrons.

Veuillez nous tenir au courant de ce que vous entendez et si vous avez des préoccupations.

Réunion de la zone 6

Les communautés de la zone 6 (Perth-Andover-Stanley) se réunissent le mercredi 17 février à 18 heures pour discuter de la réforme municipale et de tout autre problème auquel les communautés pourraient être confrontées. La réunion a lieu virtuellement. Vous pouvez accéder à la réunion [ici](#)

Offre d'emploi-dèrniere chance

UMNB est à la recherche d'un responsable des communications et des événements pour rejoindre notre équipe. Si vous, ou quelqu'un que vous connaissez, aimez écrire, organiser des

14 Feb/Fev 2022

The job description is [here](#). Deadline for Applications is **February 14th**.

UMNB's Next Strategic Plan

UMNB is on the hunt for someone to help the organization develop its next strategic plan. If you, or someone you know might be interested in that kind of work you can check out the RFP [here](#).

événements et converser avec de grands leaders communautaires, rejoignez notre équipe !

La description du poste est [ici](#). La date limite de dépôt des candidatures est le **14 février**.

Le prochain plan stratégique de l'UMNB

UMNB est à la recherche d'une personne pour aider l'organisation à élaborer son prochain plan stratégique. Si vous, ou quelqu'un que vous connaissez, êtes intéressé par ce type de travail, vous pouvez consulter l'appel d'offres [ici](#).

NEWS

FEB 8TH New Municipalities Face Tight Deadlines For Decisions On Councils, Wards And Names

Feb 8th Lack of Housing In Rural N.B. Contributing To Labour Shortages: Economist

Feb 11th **Municipal Leaders say Highway Funding Boost Not Enough**

Feb 8th New support offered to first responders

Public safety personnel now have access to a new online tool to help them manage and maintain their mental health and well-being.

The provincial government is providing first responders and other public safety personnel with access to [PSPNET](#), an online cognitive behaviour therapy program offered through the Canadian Institute for Public Safety Research and Treatment at the University of Regina.

NOUVELLES

Le 9 Février Réforme Municipale: le temps presse pour plusieurs communauté

8 février **Le manque de logements dans les régions rurales du N.-B. contribue à la pénurie de main-d'œuvre : Economist** (En anglais seulement)

11 février **Les leaders municipaux disent que l'augmentation du financement des autoroutes n'est pas suffisante** (En anglais seulement)

Le 8 février Un nouveau soutien est offert aux premiers intervenants

The departments of Health and Justice and Public Safety are providing a combined \$150,250 for the service during a two-year pilot project. Other contributors include Public Safety Canada and Medavie.

The program is offered for free to current and former first responders and other public safety personnel, including border services personnel, correctional workers, career and volunteer firefighters, operational and intelligence personnel, paramedics, police, public safety communicators such as dispatchers and 911 operators, and search and rescue personnel.

Medavie is matching the government funds with a two-year investment through the Medavie Health Foundation.

Feb 9th Province will move to Level 1 at 11:59 p.m. on Friday, Feb. 18

The provincial government has announced that New Brunswick will move to Level 1 of the winter plan to manage COVID-19 on Friday, Feb. 18, at 11:59 p.m.

Businesses which were required to reduce their capacity to 50 per cent under Level 2, including entertainment centres, gyms and restaurants, will be able to open to full capacity under Level 1. However, they must continue to require patrons to show proof of full vaccination. Spas and salons must require proof of vaccination or maintain physical distancing between patrons. Retail businesses can also open to full capacity.

Household gatherings will be limited to a maximum of any 20 people, and outdoor informal gatherings will be limited to a maximum of any 50 people. There is no longer a requirement for a household to have a steady number of contacts, such as a Steady 10 or Steady 20.

A change has been made to Level 1 guidance to permit singing in places of worship, even if proof of full vaccination or medical exemption is not required. However, if attendees are not required to show proof of vaccination, faith venues must still operate at

Le personnel de la sécurité publique a maintenant accès à un nouvel outil en ligne qui l'aidera à gérer et à maintenir sa santé mentale et son bien-être.

Le gouvernement provincial offre aux premiers intervenants et aux autres employés de la sécurité publique un accès au [PSPNET](#), un programme de thérapie comportementale et cognitive en ligne offert par l'intermédiaire de l'Institut canadien de recherche et de traitement en sécurité publique à l'Université de Regina.

Le ministère de la Santé et le ministère de la Justice et de la Sécurité publique versent une aide combinée de 150 250 \$ pour le service au cours d'un projet pilote de deux ans. Sécurité publique Canada et Medavie y contribuent aussi.

Le programme est offert gratuitement aux premiers intervenants, actuels et anciens, et aux autres membres du personnel de la sécurité publique, y compris les agents frontaliers, les agents des services correctionnels, les pompiers de carrière et les pompiers volontaires, le personnel opérationnel et le personnel du renseignement, les travailleurs paramédicaux, les agents de police, les communicateurs de la sécurité publique (911, répartiteurs), ainsi que les ratisseurs et les sauveteurs.

Medavie verse une contribution égale à celle du gouvernement par un investissement de deux ans de la Fondation Medavie pour la promotion de la santé.

Le 9 février La province passera à la phase 1 à 23 h 59, le vendredi 18 février

Le gouvernement provincial a annoncé que le Nouveau-Brunswick passera à la phase 1 du plan pour l'hiver en réponse à la COVID-19 à compter de 23 h 59, le vendredi 18 février.

Les entreprises qui ont dû réduire leur capacité d'accueil de 50 pour cent dans le cadre de la phase 2 – comme les centres de divertissement, les gymnases et les restaurants – seront autorisées à ouvrir à pleine capacité dans le cadre de la phase 1. Cependant, elles devront continuer de demander aux clients de montrer une preuve de pleine vaccination. Les spas et les salons devront exiger une preuve de vaccination ou maintenir une distanciation physique entre les clients. Les

50 per cent capacity; ensure physical distancing is in place; and collect names of attendees by row or have an assigned seating plan.

A change has also been made, effective Friday, Feb. 11 at 11:59 p.m. to recreation and sport guidance under Level 2 to permit children aged five to 11 to participate in game play with a two-team bubble.

More information about measures under Level 1 and Level 2 is [available online](#).

Updates to mandatory order to address disruptive protests

The mandatory order has been updated to address potential protests that may disrupt the lives of New Brunswickers. The updates prohibit:

- Stopping or parking a vehicle or placing any item in a way that contributes to blocking the normal flow of traffic on any road or highway.
- Participating in, financing, organizing or aiding any interruption of the normal flow of vehicle traffic on any road or highway. This includes delivering fuel, food, drink or other supplies to anyone who is attempting to interrupt the normal flow of vehicle traffic.
- Stopping or gathering with others along the side of any numbered highway.

People who break these rules can face fines ranging from \$3,000 to \$10,000 per offence and corporations are subject to fines ranging from \$20,000 to \$100,000. Any individual who is convicted who is using a motor vehicle may have their driving privileges suspended for up to 12 months and notice will be sent to the registered owner and insurer of the vehicle.

Peace officers will be able to seize supplies being delivered unlawfully, including food, drink, fuel, construction materials, noise-making objects and weapons. Any vehicle obstructing a road or highway may also be seized.

commerces de détail pourront également rouvrir leurs portes à pleine capacité.

Les rassemblements des ménages seront limités à un maximum de 20 personnes, et les rassemblements informels à l'extérieur seront limités à un maximum de 50 personnes. Les ménages ne seront désormais plus tenus de limiter leurs contacts à un nombre de personnes défini, comme les mêmes 10 ou les mêmes 20.

Un changement a été apporté aux directives de la phase 1 de manière à permettre aux gens de chanter dans les lieux de culte, même si une preuve de pleine vaccination ou une exemption médicale n'est pas exigée. Cependant, si les fidèles ne sont pas tenus de montrer une preuve de vaccination, les lieux de culte doivent continuer à fonctionner à 50 pour cent de leur capacité, à assurer la distanciation physique, et à tenir un registre des fidèles présents par rangée ou avoir un plan de places assignées.

Un changement a également été apporté aux directives de la phase 2 relatives aux sports et aux loisirs de manière à permettre aux enfants âgés de cinq à 11 ans de prendre part à des joutes au sein d'une bulle de deux équipes. Ce changement entrera en vigueur le vendredi 11 février à 23 h 59.

De plus amples renseignements au sujet des mesures de la phase 1 et de la phase 2 [sont disponibles en ligne](#).

Mise à jour de l'arrêté d'urgence pour encadrer les manifestations perturbatrices

L'arrêté obligatoire a été mis à jour afin d'encadrer les manifestations qui pourraient perturber la vie des gens du Nouveau-Brunswick. En vertu de cette mise à jour, il sera interdit de :

- arrêter ou stationner un véhicule ou placer tout article de manière à entraver la circulation sur une route ou une autoroute;
- participer à toute interruption de la circulation sur une route ou une autoroute, financer ou organiser ce type d'interruption, ou apporter son aide en ce sens. Cela comprend la livraison de carburant, de nourriture, de boissons ou d'autres articles à quiconque essaie d'entraver la circulation; et

People 30 and older now eligible for Pfizer vaccine as a booster

People 30 and older may now book an appointment to receive the Pfizer-BioNTech Comirnaty COVID-19 vaccine for their booster shot.

Until now, people 30 and older were offered the Moderna Spikevax vaccine at booster clinics, regardless of which vaccine they received for previous doses. The Pfizer booster doses had been reserved for people 12-29 because the slight risk of myocarditis/pericarditis for people in this age group is reduced with this vaccine.

In addition, the Pfizer vaccine will be offered as a booster dose to anyone 12 or over with informed consent, as long as at least five months have passed since their second dose.

Those 12-17 who are moderately to severely immunocompromised due to a medical condition or treatment can also now book the third dose of their mRNA vaccine if at least 28 days have passed since their second dose. Children aged five to 11 are eligible to receive their second dose eight weeks after their first.

Anyone 30 or older who already has an appointment to receive the Moderna Spikevax vaccine is encouraged to keep that appointment so they can receive their vaccine sooner and reduce vaccine wastage.

People who have not yet scheduled an appointment [can book one online](#) at vaccination clinics offered through the Vitalité and Horizon health networks. Those unable to book an appointment online, or who need assistance booking through a health authority clinic or pharmacy, may call 1-833-437-1424.

Updated isolation and testing requirements

Public Health has introduced an updated approach to determine whether individuals need to isolate and test for COVID-19.

• s'arrêter ou se rassembler le long d'une route numérotée.

« Les gens ont le droit de manifester, mais nous devons prendre en considération la sécurité de tous les gens du Nouveau-Brunswick, a dit M. Higgs. Cette mise à jour de l'arrêté obligatoire est similaire aux mesures adoptées dans d'autres provinces. »

Les personnes qui enfreignent ces règles seront passibles d'une amende allant de 3000 \$ à 10 000 \$ par infraction, et les sociétés seront passibles d'amendes allant de 20 000 \$ à 100 000 \$. Toute personne qui utilise un véhicule à moteur et qui sera déclarée coupable pourrait voir ses droits de conducteur suspendus pour une période maximale de 12 mois, et un avis sera envoyé au propriétaire du véhicule immatriculé ainsi qu'à l'assureur.

Les agents de la paix seront autorisés à saisir des articles qui sont livrés illégalement, y compris de la nourriture, des boissons, du carburant, des matériaux de construction, des objets qui font du bruit, ainsi que des armes. Tout véhicule qui obstrue une route ou une autoroute pourrait également être saisi.

Les personnes âgées de 30 ans et plus désormais admissibles à recevoir le vaccin de Pfizer comme dose de rappel

Les personnes âgées de 30 ans et plus peuvent maintenant fixer un rendez-vous pour obtenir le vaccin contre la COVID-19 Comirnaty de Pfizer-BioNTech comme dose de rappel.

Jusqu'à maintenant, le vaccin Spikevax de Moderna était offert lors des cliniques pour les doses de rappel aux personnes âgées de 30 ans et plus, et ce, peu importe le vaccin qu'elles avaient reçu pour leurs doses précédentes. Les doses de rappel de Pfizer étaient réservées aux personnes âgées de 12 à 29 ans puisque le faible risque de myocardite ou de péricardite pour ce groupe d'âges diminue avec le vaccin de Pfizer.

De plus, le vaccin de Pfizer sera offert comme dose de rappel aux personnes âgées de 12 ans et plus avec un consentement éclairé, si au moins cinq mois se sont écoulés depuis leur deuxième dose.

Les personnes âgées de 12 à 17 ans qui sont modérément ou gravement immunodéprimées en

People with one of the following symptoms should isolate and get tested for COVID-19:

- fever;
- loss of sense of taste; or
- loss of sense of smell.

People with two or more of the following symptoms should isolate and get tested for COVID-19:

- a new cough or worsening chronic cough;
- difficulty breathing;
- runny nose;
- sore throat;
- headache;
- diarrhea;
- new onset of fatigue; or
- purple markings on fingers or toes of children.

“While the earliest signs and symptoms vary depending upon factors like a person’s age and the variant they have contracted, stand-alone symptoms like elevated body temperature and loss of taste or smell are more specific early indicators that someone is infected with COVID-19,” said Russell. “This new approach to isolation and testing will help identify COVID-19 cases, while preventing unnecessary absences from school and work.”

Previously, anyone with one symptom was required to isolate and get tested.

People with one symptom other than fever or loss of taste or smell should continue to self-monitor and should isolate and get tested if a second symptom develops, even if the symptoms are mild. People with only one symptom can still choose to get tested at any time.

People who are isolating after a member of their household has tested positive should continue to take a COVID-19 test if a single symptom develops during their isolation

raison d'une maladie ou d'un traitement peuvent maintenant fixer un rendez-vous pour recevoir leur troisième dose d'un vaccin à ARNm si au moins 28 jours se sont écoulés depuis leur deuxième dose. Les enfants âgés de cinq à 11 ans sont admissibles à recevoir leur deuxième dose huit semaines après avoir reçu leur première.

Les personnes âgées de 30 ans et plus qui ont déjà pris rendez-vous pour recevoir le vaccin Spikevax de Moderna sont encouragées à garder leur rendez-vous afin de recevoir leur vaccin plus rapidement et de réduire le gaspillage de doses.

Les personnes qui n'ont pas encore pris rendez-vous [peuvent le faire en ligne](#) pour participer à une des cliniques de vaccination offertes par le Réseau de santé Vitalité et le Réseau de santé Horizon. Les personnes qui ne peuvent pas fixer un rendez-vous en ligne, ou qui ont besoin d'aide pour fixer un rendez-vous auprès d'une pharmacie participante ou pour participer à une clinique des régies de la santé, peuvent téléphoner au 1-833-437-1424.

Mise à jour des exigences relatives à l'isolement et au dépistage

La Santé publique a établi une nouvelle approche pour déterminer si une personne doit s'isoler et subir un test de dépistage de la COVID-19.

Les personnes qui présentent un des symptômes suivants doivent s'isoler et subir un test de dépistage :

- de la fièvre;
- la perte du goût; ou
- la perte de l'odorat.

Les personnes qui présentent deux des symptômes suivants ou plus doivent s'isoler et subir un test de dépistage :

- une nouvelle toux, ou une toux chronique qui s'aggrave;
- des difficultés respiratoires;
- un écoulement nasal;
- un mal de gorge;
- un mal de tête;

period. Due to the ease of transmission, household contacts are more likely to contract COVID-19.

Learn more

The entire province is currently in the Level 2 phase of the winter plan to manage COVID-19. More information on the COVID-19 alert system, including guidance on public health measures, restrictions and the mandatory order, [is available online](#).

Other useful links:

- [Information about COVID-19 vaccines](#) (including booking first, second or booster doses)
- Information about COVID-19 cases and hospitalizations [NB COVID-19 N.-B. \(arcgis.com\)](#)
- [Information on getting tested](#) (PCR or rapid tests)
- [Information on rapid test and PCR results](#)
- [Healthy and Safe Schools website](#) (including information on cases in schools and daycares)
- [Information and guidelines on isolation](#)
- [Information and resources to help New Brunswickers live with COVID-19](#)
- Eligible small businesses and self-employed business people can receive [funding support through Opportunities NB](#). Details are also available from Opportunities NB's Business Navigators by emailing nav@navnb.ca or calling 1-833-799-7966.

- de la diarrhée;
- une fatigue nouvellement apparue; ou
- chez les enfants, des taches mauves sur les doigts ou les orteils.

Auparavant, toute personne ayant un symptôme devait s'isoler et subir un test de dépistage.

Les personnes qui présentent un symptôme autre que de la fièvre ou la perte du goût ou de l'odorat doivent continuer à surveiller leur état de santé et doivent s'isoler et subir un test de dépistage si un deuxième symptôme apparaît, et ce, même si les symptômes sont légers. Les gens qui ne présentent qu'un seul symptôme peuvent tout de même décider de subir un test de dépistage à tout moment.

Les personnes qui s'isolent puisqu'un membre de leur ménage a reçu un résultat positif à un test de dépistage doivent continuer de subir un test de dépistage de la COVID-19 si un seul symptôme apparaît pendant leur période d'isolement. En raison de la facilité de transmission, les contacts du ménage ont de plus grandes chances de contracter la COVID-19.

Pour en apprendre davantage

Toutes les régions de la province sont actuellement dans la phase 2 du plan pour l'hiver en réponse à la COVID-19. De plus amples renseignements sur le système d'alerte pour la COVID-19 – y compris les directives sur les mesures de santé publique, les restrictions et l'arrêté obligatoire – [sont disponibles en ligne](#).

Voici d'autres liens utiles :

- [Renseignements sur les vaccins contre la COVID-19](#) (y compris la façon de prendre rendez-vous pour obtenir une première ou une deuxième dose ou une dose de rappel)
- Renseignements sur les cas de COVID-19 et les hospitalisations – [NB COVID-19 N.-B.](#)
- [Renseignements sur le dépistage](#) (tests PCR ou tests de dépistage rapide)
- [Renseignements sur les résultats des tests de dépistage rapide et des tests PCR](#)

- [Site Web Écoles saines et sécuritaires](#) (y compris des renseignements sur les cas dans les écoles et les garderies)
- [Renseignements et lignes directrices sur l'isolement](#)
- [Renseignements et ressources visant à aider les gens du Nouveau-Brunswick à vivre avec la COVID-19](#)
- Les petites entreprises et les travailleurs autonomes admissibles peuvent obtenir du [soutien financier par l'entremise d'Opportunités NB](#). Il est possible d'obtenir davantage de détails en communiquant avec les navigateurs d'affaires d'Opportunités NB par courriel à l'adresse nav@navnb.ca ou par téléphone au 1-833-799-7966.

Jan 31-Pre-budget consultation process for the 2022-23 budget

New Brunswickers are invited to participate in the pre-budget consultation process for the 2022-23 budget.

People are encouraged to review the [pre-budget consultation document](#) and consider the following questions while providing their input:

- How can resiliency be built into government systems so that New Brunswickers can continue to access important services even during periods of significant disruption like we have experienced since the onset of the pandemic?
- What supports need to be put in place to help businesses minimize the economic disruption the pandemic continues to cause?
- What steps need to be taken to build a resilient health-care and senior-care system that is resident-focused, accessible and adaptable to pandemic-related disruptions?
- What is needed to support and strengthen the province's education systems to support a healthy and adaptable learning environment?

Jan 31-Processus de consultation prébudgétaire pour le budget 2022-2023

Les gens du Nouveau-Brunswick sont invités à participer au processus de consultation prébudgétaire pour le budget 2022-2023.

Les gens sont invités à prendre connaissance du [document de consultation prébudgétaire](#) et à réfléchir aux questions suivantes lorsqu'ils donneront leur point de vue :

- Comment renforçons-nous la résilience dans nos systèmes de sorte que les gens du Nouveau-Brunswick continuent à bénéficier des services publics importants même pendant les périodes de perturbations importantes comme nous en avons connu depuis le début de la pandémie?
- Quels soutiens doivent être mis en place pour aider les entreprises à réduire les perturbations économiques que la pandémie continue de causer?
- Quelles mesures prendre pour établir un système de soins de santé et de soins aux personnes âgées qui est résilient, accessible, centré sur les patients et qui s'adapte aux perturbations causées par la pandémie?
- Que devons-nous faire pour soutenir et renforcer les systèmes éducatifs de la province

14 Feb/Fev 2022

Members of the public have until Feb. 28 to send their comments and feedback by email to wwwfin@gnb.ca.

afin qu'ils favorisent un milieu d'apprentissage sain et adaptable?

Les gens ont jusqu'au 28 février pour faire parvenir leurs commentaires par courriel à l'adresse wwwfin@gnb.ca.

FUNDING

The [Canada Community Revitalization Fund \(CCRF\)](#) aims to help communities across Canada build and improve community infrastructure projects so they can rebound from the effects of the COVID-19 pandemic. Questions: ACOA Business Information Services at 1-888-576-4444 or at bis-sie@acoa-apeca.gc.ca.

Applications now being accepted for the Active Transportation Fund!

The Honourable Dominic LeBlanc, Minister of Intergovernmental Affairs, Infrastructure and Communities, [opened the call for applications](#) for the Active Transportation Fund, as well as other new funding opportunities in support of public transit systems.

We are pleased to announce that Infrastructure Canada will be accepting applications for both the planning and capital funding streams of the Active Transportation Fund between **January 27, 2022 and March 31, 2022, at 7:00 P.M. EST**. Applications from eligible Indigenous recipients will be accepted on an ongoing basis.

The Active Transportation Fund's goal is to generate economic, environmental and social benefits for Canadians by increasing

FINANCEMENT

Le [Fonds canadien de revitalisation des communautés \(FCRC\)](#) vise à aider les collectivités de tout le pays à améliorer les infrastructures communautaires et à en construire de nouvelles afin qu'elles puissent se remettre des effets de la pandémie de COVID-19. Questions : Services d'information aux entreprises de l'APECA au 1-888-576-4444 ou par courriel à bis-sie@acoa-apeca.gc.ca.

Les demandes sont maintenant acceptées pour le Fonds pour le transport actif !

L'honorable Dominic LeBlanc, ministre des Affaires intergouvernementales, de l'Infrastructure et des Collectivités, [a lancé l'appel de demandes](#) pour le Fonds pour le transport actif, ainsi que d'autres nouvelles possibilités de financement à l'appui des systèmes de transport en commun.

Nous avons le plaisir d'annoncer qu'Infrastructure Canada acceptera les demandes pour les projets de planification et les projets d'immobilisations du Fonds pour le transport actif entre le **27 janvier 2022 et le 31 mars 2022 (19h00 HNE)**. Les demandes pour les projets de planification et d'immobilisations des bénéficiaires autochtones admissibles seront acceptées de manière continue.

Si vous êtes un bénéficiaire admissible avec un projet qui soutiendra un transfert modal de la voiture vers le transport actif, nous vous invitons à

14 Feb/Fev 2022

the amount, quality and usage of active transportation infrastructure.

If you are an eligible recipient with a project that will support a modal shift away from cars and towards active transportation, we invite you to submit your application through the [Applicant Portal](#). To assist potential applicants in determining eligibility and preparing an application, guidance materials are available on [Infrastructure Canada's website](#), including:

- [General information](#) on the Active Transportation Fund, which includes applicant and project eligibility requirements;
- Answers to [Frequently Asked Questions](#);
- Instructions on [how to apply](#), including:
 - The [Applicant Guide](#); and
 - The [Step-by-Step Guides](#) for submitting an application.

Infrastructure Canada will be hosting weekly Webinars for interested potential applicants, beginning on February 2nd, 2022. At these webinar sessions, attendees will be provided with details on applicant and project eligibility, the application process, and the evaluation process. There will also be an opportunity to ask questions. A list of available sessions and links to register are available on the [Webinars for Potential Applicants](#) page.

The Active Transportation Fund team welcomes you to contact us in regard to any questions you may have about the Active Transportation Fund or the application process by sending an email to ATF-FTA@inf.gc.ca. Please be advised that we will not be able to provide information on project eligibility until an application is received in full through our project intake process.

Canada Community-Building Fund (CCBF)-LAST CHANCE

soumettre votre demande via le [Portail des candidats](#). Pour aider les demandeurs potentiels à déterminer leur admissibilité et à préparer une demande, des documents d'orientation sont disponibles sur le [site Web d'Infrastructure Canada](#), notamment :

- des [informations générales](#) sur le Fonds pour le transport actif, y compris les conditions d'admissibilité des demandeurs et des projets;
- des réponses dans la section [Foire aux questions](#); et
- des instructions sur la façon de [déposer une demande](#), incluant :
 - Le [Guide du demandeur](#); et
 - Les [Guides étape par étape](#) pour soumettre une demande.

Infrastructure Canada organisera des webinaires pour les demandeurs potentiels intéressés, à partir du 2 février 2022. Au cours de ces webinaires, les participants recevront des détails sur l'admissibilité des demandeurs et des projets, le processus de demande et le processus d'évaluation. Une période pour poser des questions sera également allouée. Une liste des sessions disponibles et les liens pour s'inscrire sont disponibles sur la [page Web des webinaires pour les demandeurs potentiels](#).

L'équipe du Fonds pour le transport actif vous invite à nous contacter pour toute question concernant le Fonds pour le transport actif ou le processus de demande en envoyant un courriel à ATF-FTA@inf.gc.ca. Veuillez noter que nous ne sommes pas en mesure de fournir des informations sur l'éligibilité d'un projet avant d'avoir reçu une demande complète dans le cadre de l'admission des projets.

Les Fonds pour le développement des collectivités du Canada-DÉRIÈRE CHANCE

J'ai le plaisir de vous informer que le ministère de l'Environnement et des Gouvernements locaux accepte maintenant les demandes de financement de projets admissibles dans les districts de services locaux dans le cadre du Fonds pour le développement des collectivités du Canada (FDCC).

I am pleased to inform you that the Department of Environment and Local Government is now accepting applications for the funding of eligible projects in local service districts under the Canada Community-Building Fund (CCBF).

The CCBF is a permanent source of federal funding for infrastructure investments. While 80% of the funding is allocated to local governments (i.e. municipalities, rural communities and regional municipalities), 20% is available for eligible public infrastructure projects benefiting local service districts.

Through the implementation of the CCBF program, the provincial and federal governments are helping communities build and revitalize their public infrastructure which supports national objectives of productivity and economic growth, a clean environment and strong cities and communities.

Organizations representing local service districts of New Brunswick, including Regional Service Commissions, water and wastewater commissions, community groups and other organizations acting on behalf of local service districts are eligible to apply.

The CCBF provides funding for the construction, renewal, or material enhancement in public infrastructure in 19 project categories:

- Recreational infrastructure
- Tourism infrastructure
- Sport infrastructure
- Cultural infrastructure
- Community energy systems
- Drinking water
- Wastewater
- Disaster mitigation
- Solid waste
- Local roads and bridges
- Highways
- Short-sea shipping
- Short-line rail

Le FDCC est une source permanente de financement fédéral pour les investissements dans l'infrastructure. Alors que 80 % des fonds sont alloués aux gouvernements locaux (municipalités, communautés rurales et municipalités régionales), 20 % sont disponibles pour les projets d'infrastructure publique admissibles dans les districts de services locaux.

Grâce à la mise en œuvre du programme du FDCC, les gouvernements provincial et fédéral aident les collectivités à construire et à rénover leurs infrastructures publiques qui contribuent à l'atteinte des objectifs nationaux que sont la productivité et la croissance économique, l'assainissement de l'environnement et le renforcement des villes et des collectivités.

Les organisations représentant les districts de services locaux du Nouveau-Brunswick, notamment les commissions de services régionaux, les commissions des eaux et des eaux usées, les groupes communautaires et d'autres organismes agissant au nom des districts de services locaux, sont admissibles.

Le FDCC fournit un financement pour la construction, le renouvellement ou l'amélioration matérielle des infrastructures publiques dans 19 catégories de projets :

- Infrastructures de loisirs
- Infrastructures touristiques
- Infrastructures destinées aux sports
- Infrastructures culturelles
- Systèmes énergétiques des collectivités
- Eau potable
- Eaux usées
- Atténuation des effets des catastrophes
- Déchets solides
- Routes et ponts locaux
- Autoroutes
- Transport maritime sur courtes distances
- Lignes ferroviaires sur courtes distances
- Aéroports régionaux et locaux
- Large bande et connectivité
- Transport en commun
- Réaménagement de friches industrielles
- Renforcement des capacités

- Regional and local airports
- Broadband and connectivity
- Public transit
- Brownfield redevelopment
- Capacity building
- Fire halls

DELG conducted stakeholder engagement sessions to help determine regional infrastructure needs and priorities for local service districts. While applications for projects will be accepted under all 19 categories, preference will be given to the following types of applications:

- Projects receiving additional financial support (ex. donations, fundraising efforts, local tax contributions, other funding programs, etc.)
- Projects benefiting multiple stakeholders
- Improvements to existing infrastructure
- Low-cost recreation, sport, culture and tourism projects with regional benefits
- Projects which meet provincial priorities, as described in the [2020 Speech from the Throne](#): Energizing the Private Sector, Vibrant and Sustainable Communities and Environment

Further information on the program can be found on the program [website](#) or by contacting staff at CCBF-FDCC@qnb.ca or 506-457-4947.

Project applications will be accepted at CCBF-FDCC@qnb.ca until **February 14, 2022**.

Intact Public Entities Municipal Climate Resiliency Grant will invest in projects that can increase community resiliency to flood and wildfire risks.

- Casernes d'incendie

Le MEGL a organisé des séances de mobilisation des intervenants pour aider à déterminer les besoins et les priorités en matière d'infrastructure régionale des districts de services locaux. Les demandes relatives à des projets seront acceptées dans les 19 catégories, mais la préférence sera accordée à ces types de demande:

- Projets bénéficiant d'un soutien financier supplémentaire (dons, collectes de fonds, contributions fiscales locales, autres programmes de financement, etc.)
- Projets profitant à de multiples intervenants
- Amélioration des infrastructures existantes
- Projets de loisirs, de sport, de culture et de tourisme à faible coût ayant des retombées régionales
- Projets qui satisfont aux priorités provinciales présentées dans le [discours du trône 2020](#) : un secteur privé dynamisé, des communautés dynamiques et viables et l'environnement

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter le [site Web](#) du programme, écrire au personnel à CCBF-FDCC@qnb.ca ou appeler au 506-457-4947.

Les demandes relatives aux projets peuvent être envoyées à CCBF-FDCC@qnb.ca jusqu'au **14 février 2022**.

Intact Public Entities Municipal Climate Resiliency Grant investira dans des projets susceptibles d'accroître la résilience des communautés face aux risques d'inondation et de feu de forêt.

COVID-19 RESOURCES

UMNB: [COVID-19 Information and Resources](#)

New Brunswick has 33,066 confirmed cases of coronavirus, 3365 of which are active.

GNB:

- [Mandatory Order](#) (11 Feb 2022)
- [Interim measures for sport and recreation](#) (12 Feb 2022)
- [NB COVID Dashboard](#)
- [Information about COVID-19 vaccines](#) (including booking first, second or booster doses)
- [Information on getting tested](#) (PCR or rapid tests, including pickup locations)
- [Healthy and Safe Schools website](#) (including information on cases in schools and daycares)
- [Information and guidelines on isolation](#)
- [Information and resources to help New Brunswickers live with COVID-19](#)
- [Travel information](#) (including the Travel Registration Program)
- For concerns: call 844-462-8387 (daily 8:30am – 4:30 pm) or email helpaide@gnb.ca

WORKSAFE NB:

- [Green and Beyond: communicable disease prevention](#)
- [Communicable Disease Prevention: A guide for New Brunswick Employers](#)
- [Communicable Disease Prevention: A guide for New Brunswick Employees](#)

CANADA:

- [COVID Alert application](#)
- [COVID-19 Awareness Toolkit](#)

RESSOURCES COVID-19

UMNB : [COVID-19 Information et ressources](#)

Le Nouveau-Brunswick compte 26,010 cas confirmés de coronavirus, dont 5,256 sont actifs.

GNB :

- [Arrêté obligatoire](#) (11 fev 2022)
- [Mesures provisoires pour le sport et les loisirs](#) (12 Fév 2022)
- [Tableau de bord de la COVID-19 au N-B](#)
- [Renseignements sur les vaccins contre la COVID-19](#) (y compris la façon de prendre rendez-vous pour obtenir une première ou une deuxième dose ou une dose de rappel)
- [Renseignements sur le programme de dépistage](#) (tests PCR ou tests de dépistage rapide, y compris les sites de distribution de trousse)
- [Site Web Écoles saines et sécuritaires](#) (y compris des renseignements sur les cas dans les écoles et les garderies)
- [Renseignements et lignes directrices sur l'isolement](#)
- [Renseignements et ressources visant à aider les gens du Nouveau-Brunswick à vivre avec la COVID-19](#)
- [Renseignements pour les voyageurs](#) (y compris le programme d'enregistrement des voyages)
- En cas d'inquiétude : appeler 844-462-8387 (8h30 à 16h30 quotidienne) // courriel : helpaide@gnb.ca

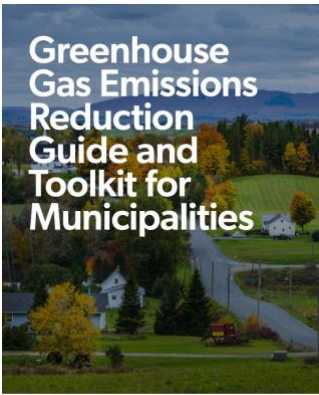
TRAVAIL SÉCURITAIRE NB

- [Phase verte et au-delà : prévention des maladies transmissibles](#)
- [Prévention des maladies transmissibles : guide pour les employeurs Néo-Brunswickois](#)
- [Prévention des maladies transmissibles : guide pour les travailleurs Néo-Brunswickois](#)

CANADA:

- [L'application Alerte COVID](#)
- [Trousse d'outils de sensibilisation – COVID-19](#)

RESOURCES



GREENHOUSE GAS REDUCTION GUIDE & TOOLKIT

[Visit our website to download the guide!](#)

SSSC

RESSOURCES

GUIDE ET TROUSSE D'OUTILS SUR LA RÉDUCTION DES ÉMISSIONS DE GES

[Visitez notre site web pour télécharger le guide !](#)



SSSC

Intact Public Entities: [Risk Management Considerations for Questions to Ask When Amalgamating or Merging](#)

Intact Public Entities : [Considérations sur la gestion des risques pour les questions à poser lors d'un regroupement ou d'une fusion](#) (EN)

Recreation NB Policy Template: [Gender Equity in the Allocation of Public Recreation Spaces](#) for municipalities and organizations looking to develop their own equitable access policy with respect to recreation facilities and programming.

Modèle de politique de Récréation NB sur [L'équité entre les sexes dans l'attribution des espaces récréatifs publics](#) pour les municipalités et les organismes qui souhaitent élaborer leur propre politique d'accès équitable aux installations et aux programmes de loisirs.



ICLEI Canada: [Canada in a Changing Climate: Regional Perspectives Report Chapter 1: Atlantic Provinces](#)

ICLEI Canada : [Le Canada dans un climat en changement : rapport sur les perspectives régionales Chapitre 1 : Provinces de l'Atlantique](#)

Other resources can be found via our [website's resource portal](#).

D'autres ressources peuvent être trouvées via [le portail de ressources de notre site web](#).

EXTERNAL EVENTS

FEB 15, MAR 15

NB Power: Industrial Energy Efficiency - Winter Webinar Series

a [free webinar series on a variety of Industrial Energy Efficiency topics this winter](#). The webinars will be offered in both [English](#) and [French](#). These sessions are designed for consulting engineers and energy management service providers, as well as facility production managers or other industrial employees working on energy initiatives.

****NEW DATE** MAR 29-31**

[GLOBE Forum 2022 – Local Solutions to Net Zero program stream](#)

FCM's Local Solutions to Net Zero track will focus on high-impact areas where municipalities have an essential role to play: buildings, energy, transportation and waste. Within these topics, this stream will showcase local innovation that can be accelerated and scaled up, as well as explore implementation challenges related to procurement, governance and regulation—all of which require new partnerships with the private sector and unprecedented cooperation between orders of government. In-person: \$350 | Online access: \$195 [REGISTER TODAY](#)

ÉVÉNEMENTS EXTERNES

15 FÉV, 15 MARS

Énergie NB : Efficacité énergétique industrielle - Série de webinaires d'hiver

Une [série de webinaires gratuits sur une variété de sujets liés à l'efficacité énergétique industrielle](#) cet hiver. Les webinaires seront offerts en anglais et en [français](#). Ces séances sont conçues pour les ingénieurs-conseils et les fournisseurs de services de gestion de l'énergie, ainsi que pour les gestionnaires de production d'installations ou d'autres employés industriels qui travaillent à des initiatives énergétiques.

****NOUVELLE DATE** 29-31 MAR**

[GLOBE Forum 2022 – Solutions locales vers la carboneutralité](#)

Le volet Solutions locales vers la carboneutralité se concentrera sur les domaines à fort impact dans lesquels les municipalités jouent un rôle essentiel, soit les bâtiments, l'énergie, les transports et les matières résiduelles. Pour chacun de ces domaines, le volet mettra en relief les innovations municipales qui peuvent être accélérées et élargies à l'échelle nationale. On y explorera également les défis de mise en œuvre liés à l'approvisionnement, à la gouvernance et à la réglementation, soit autant d'aspects qui nécessiteront de nouveaux partenariats avec le secteur privé et une coopération sans précédent entre les gouvernements.

En personne : 350 \$ | Accès en ligne : 195 \$ [INSCRIVEZ-VOUS](#)

ABOUT UMNb

The **Union of the Municipalities of New Brunswick (UMNB)** is a bilingual association of 61 local governments of all sizes, representing over one third of New Brunswick's population. Since 1994, UMNb has advocated for strong, sustainable communities throughout the province. Our members decide UMNb's policies & priorities through member resolutions, at regional Zone meetings, and at our Annual General Meeting. Together, our members tackle local challenges and share solutions to make life better for their citizens.

The land on which we work and gather is the traditional unceded territory of the Wolastoqiyik (Wəlastəkewiyik / Maliseet), Mi'kmaq and Peskotomuhkati Peoples, whose ancestors signed "Treaties of Peace and Friendship" with the British Crown in the 1700s. The treaties recognized Mi'kmaq and Wolastoqiyik title and established the rules for what was to be an ongoing relationship between nations.

Acknowledging the land is Indigenous protocol. To recognize the land is an expression of our gratitude and appreciation to those whose territory we are on, and a way of honouring the Indigenous people who have been living and working on the land from time immemorial.

Follow us on [Twitter @MunicipalNB](#) and on [Facebook @MunicipalNB](#).

À PROPOS DE L'UMNB

L'**Union des municipalités du Nouveau-Brunswick (UMNB)** est une association bilingue de 61 gouvernements locaux à travers la province et qui représente plus du tiers de la population. Depuis 1994, l'UMNB milite pour des collectivités fortes et durables à la grandeur de la province. Nos membres déterminent les politiques et les priorités de l'UMNB au moyen de résolutions adoptées par les membres, lors des réunions régionales de zones et de notre assemblée générale annuelle. Nos membres unissent leurs efforts pour relever les défis locaux et échangent des solutions visant à améliorer la vie de leurs citoyens.

La terre sur laquelle nous travaillons et nous nous rassemblons est le territoire traditionnel non cédé des peuples Wolastoqiyik (Wəlastəkewiyik / Maliseet), Mi'kmaq et Peskotomuhkati, dont les ancêtres ont signé des « traités de paix et d'amitié » avec la Couronne britannique dans les années 1700. Ces traités reconnaissaient les titres ancestraux des peuples Mi'kmaq et Wolastoqiyik et établissaient les règles de ce qui allait devenir une relation continue entre diverses nations.

La reconnaissance de la terre est un protocole autochtone. La reconnaissance de la terre est un moyen d'exprimer notre gratitude et notre appréciation à l'endroit des peuples sur le territoire desquels nous nous trouvons, et aussi d'honorer les peuples autochtones qui vivent et travaillent sur ces terres depuis des temps immémoriaux.

Suivez-nous sur [Twitter @MunicipalNB](#) et sur [Facebook @MunicipalNB](#).

APPENDIX

On December 25, 2021, the proposed [Single-Use Plastics Prohibition Regulations](#) were published in the Canada Gazette, Part I initiating a 70-day public comment period ending on March 5, 2022. During this period, stakeholders and partners are invited to submit comments to Environment and Climate Change Canada on the proposed Regulations, the accompanying Regulatory Impact Analysis Statement, as well as the draft [Guidance for Selecting Alternatives](#).

The proposed Regulations would prohibit the manufacture, import and sale of six categories of single-use plastic items (checkout bags, cutlery, foodservice ware made from or containing problematic plastics, ring carriers, stir sticks, and straws), with certain exceptions for straws.

Provide your feedback, no later than March 5, 2022, to the following email address: plastiques-plastics@ec.gc.ca.

FCM's Sustainable Communities Awards

The call for nominations for FCM's 2022 Sustainable Communities Awards is open. The awards are available to Canadian cities and communities of all sizes. The deadline for submissions is March 31, 2022. We will honour the winners at our 2022 Sustainable Communities Conference. [CLICK HERE TO ACCESS THE SUBMISSION FORMS](#)

What to do if Your Employee Tests Positive for COVID-19

If an employee tests positive for COVID-19 and there is a possibility of a workplace exposure, they must notify you immediately. This [infosheet](#) provides guidance on what your

ANNEXE

Le 25 décembre 2021, le [projet de Règlement interdisant les plastiques à usage unique](#) a été publié dans la Gazette du Canada, Partie I amorçant une période de commentaires du public d'une durée de 70 jours se terminant le 5 mars 2022. Pendant cette période, les intervenants et les partenaires sont invités à soumettre leurs commentaires à Environnement et Changement climatique Canada sur le projet de Règlement, le Résumé de l'étude d'impact de la réglementation qui l'accompagne, ainsi que sur le [Cadre de gestion pour la sélection d'alternatives proposé](#).

Le projet de Règlement interdirait la fabrication, l'importation et la vente de six catégories de plastiques à usage unique (les sacs d'emplettes, les ustensiles, les récipients alimentaires fabriqués à partir de plastiques problématiques ou qui en contiennent, les anneaux pour emballage de boissons, les bâtonnets à mélanger et les pailles), avec certaines exceptions pour les pailles.

Fournir votre rétroaction, d'ici le 5 mars 2022, à l'adresse courriel suivante : plastiques-plastics@ec.gc.ca.

Prix des collectivités durables de la FCM

L'appel de candidatures pour les Prix des collectivités durables 2022 de la FCM est ouvert. Les prix sont accessibles aux villes et aux collectivités canadiennes de toutes les tailles. La date limite pour présenter un projet est le 31 mars 2022. Nous reconnaissons officiellement les gagnants pendant la Conférence sur les collectivités durables 2022. [CLIQUEZ ICI POUR PRÉSENTER VOTRE CANDIDATURE](#)

Ce qu'il faut faire si votre employé a reçu un résultat positif à la COVID-19

Si un employé reçoit un résultat positif à la COVID-19 et qu'il existe la possibilité d'une exposition au travail, l'employé doit vous en aviser immédiatement. Cette [feuille de renseignements](#) offre des conseils aux

14 Feb/Fev 2022

employee needs to do if they test positive for COVID-19.

Just as an employee is required to notify you of a positive COVID-19 test and potential exposure at the workplace, you are required to report the exposure to WorkSafeNB. [We have developed this simple reporting tool for you.](#)

A positive workplace exposure may generate questions by your employees and they will be looking to you for leadership. This [infosheet](#) will provide them with guidance.

We strongly encourage you develop a [communicable disease prevention plan](#) to learn what measures to put in place to prevent COVID-19 from spreading in your workplace. It is important to note that WorkSafeNB may require a written plan, depending on circumstances observed during inspections and investigations. [More information is available here.](#)

employés qui reçoivent un résultat positif à la COVID-19.

Tout comme un employé est tenu de vous aviser d'un résultat positif à la COVID-19 et d'une exposition possible au lieu de travail, vous devez signaler l'exposition à Travail sécuritaire NB. [Nous avons préparé cet outil de déclaration simple pour vous.](#)

Vos employés pourraient avoir des questions à la suite d'une exposition positive au travail. Ils se tourneront vers vous pour assurer un leadership. Cette [feuille de renseignements](#) leur fournira des conseils.

Pour connaître les mesures à mettre en place pour prévenir la propagation de la COVID-19 à votre lieu de travail, nous vous encourageons fortement à élaborer un [plan de prévention des maladies transmissibles](#). Il importe de prendre note que Travail sécuritaire NB peut exiger un plan écrit en fonction des circonstances observées lors d'inspections et d'enquêtes. [De plus amples renseignements se trouvent ici.](#)

Get your flu shot: A message from the Public Health Agency of Canada



This flu season, with Covid-19 still circulating, it's more important than ever that we take action to

keep ourselves and those around us safe and healthy. Get the flu shot as soon as you are able. It can help prevent the flu and flu-related complications, such as pneumonia. It can also help reduce the severity of your symptoms even if you do get the flu. The COVID-19 vaccine doesn't protect you from the flu.

To find out more, visit [Canada.ca/flu](#), including [Flu clinics across Canada](#), and [Flu \(influenza\) awareness resources](#) (posters, social media materials, and the mobile guide for health professionals).

Faites-vous vacciner contre la grippe : un message de l'Agence de la santé publique du Canada



En cette saison de la grippe, et la Covid-19 circule toujours, il est plus important que jamais que nous prenions des mesures pour assurer notre

sécurité et celle de notre entourage. Faites-vous vacciner contre la grippe dès que vous le pouvez. Le vaccin antigrippal peut aider à prévenir la grippe et les complications liées à la grippe, comme la pneumonie. Il peut également aider à réduire la gravité de vos symptômes si vous avez la grippe. Le vaccin contre la COVID-19 ne vous protège pas contre la grippe.

Pour en savoir plus, visitez [Canada.ca/grippe](#), qui comprend des [cliniques de vaccination contre la grippe à travers le Canada](#), et des [Ressources de sensibilisation à la grippe](#) (affiches, matériel des médias sociaux, et le guide mobile à l'intention des professionnels de la santé.)

We are writing to let you know about a [Discussion Paper](#) on the [Onshore Pipeline Regulations](#) (OPR), and to invite your input.

Virtual information sessions will be offered to provide you with an opportunity to have additional context and to be able to ask questions to help inform your input. Please let us know if you would like to participate by sending us an email at opr-rpt@cer-rec.gc.ca, with the subject line "Virtual Session" and the date that works for you.

9 February 2022: 11:00am to 12:30pm (MST) (French); 1:30pm to 3:00pm (MST) (English)

23 February 2022: 10:30am to 12:00pm (MST) (English)

9 March 2022: 10:30am to 12:00pm (MST) (English)

30 March 2022: 1:30pm to 3:00pm (MST) (English)

Additional French language virtual sessions can be accommodated if requested.

[What do New Brunswickers think about weight loss? A survey study](#) from the UNB Behaviour Change Lab.

[NB Power is hosting a monthly webinar series on a variety of industrial energy efficiency topics.](#)

Motor Driven Systems (February 15)

Motors are prevalent in almost all industrial facilities. While usage efficiency is often viewed

La présente vise à vous informer de l'existence d'un [document de travail](#) sur le [Règlement de la Régie canadienne de l'énergie sur les pipelines terrestres](#) (le « RPT ») et vous inviter à nous faire part de votre point de vue.

Des séances d'information virtuelles seront offertes pour vous donner plus de contexte sur le document de travail et vous permettre de poser des questions qui étayeront vos commentaires. Nous vous prions de bien vouloir nous indiquer si vous souhaitez participer à l'une d'elles en nous faisant parvenir un courriel à l'adresse opr-rpt@cer-rec.gc.ca et en indiquant dans la ligne d'objet « Séance virtuelle » et la date de la séance de votre choix.

9 février 2022 : de 11 h à 12 h 30 (HNR) (en français); de 13 h 30 à 15 h (HNR) (en anglais)

23 février 2022 : de 10 h 30 à 12 h (HNR) (en anglais)

9 mars 2022 : de 10 h 30 à 12 h (HNR) (en anglais)

30 mars 2022 : de 13 h 30 à 15 h 00 (HNR) (en anglais)

D'autres séances virtuelles en français pourront être ajoutées sur demande.

[À la recherche d'une activité gratuite à inscrire dans votre programmation?](#)

Accueillez une conférence interactive et dynamique animée par une experte du Jour de la Terre pour vous aider à réduire le poids de vos déchets alimentaires au quotidien! Choisissez le format (présentiel, virtuel ou hybride) et l'heure qui vous convient le mieux. [En savoir plus](#). Les inscriptions (sur tirage au sort) sont ouvertes jusqu'au 15 février 2022, ne manquez pas votre chance!

[Énergie NB offre une série de webinaires sur divers sujets liés à l'efficacité énergétique dans le secteur industriel.](#)

Systemes entraînés par moteur (15 févr.)

Dans ce webinaire : nous examinerons les principes d'efficacité des moteurs et de l'entraînement, y

14 Feb/Fev 2022

in terms of the actual motor efficiency, this webinar will reveal that the best savings opportunities lie typically within the devices/systems driven by motors as opposed to the motor itself. We will examine the principles of efficiency in motors and the driven system, including the use and limitations of variable frequency drives. Tools and techniques will be provided to assist participants in finding and evaluating savings opportunities in common motor driven systems.

Energy Management, Building Systems and Controls (March 2nd) Are you a commercial building owner or operator and want to learn more about energy management, building systems and controls?

Join us by attending these training sessions to learn methods to help optimize your building systems and controls to reduce energy costs and emissions. Click here to [register](#)

Energy Submetering Systems (March 15)
We will leverage the idea that “You cannot improve that which you do not measure”. While your utility meters provide a valuable source of data for whole facility analytics, in any energy management effort, there emerges a need for more granular data. We will identify the benefits of sub-metering. A description of the various types of meters, their cost and application will be provided. This training is intended only for New Brunswick residents and employees and contractors of New Brunswick businesses.

[Feb 15, 2022 10:00 AM - 11:30 AM AST](#)
[Mar 15, 2022 10:00 AM - 11:30 AM ADT](#)

compris le rôle et les limites des mécanismes d’entraînement à fréquence variable ; nous fournirons aux participants les outils pour trouver et évaluer les possibilités d’économie dans les systèmes courants à moteur, y compris les ventilateurs et les pompes.

Gestion de l’énergie, systèmes et commandes de bâtiments (le 2 mars) Vous êtes propriétaire ou responsable de l’exploitation d’un bâtiment commercial et vous souhaitez en apprendre davantage sur la gestion de l’énergie, les systèmes et les commandes du bâtiment ?

Joignez-vous à nous en participant à l’une de ces séances de formation pour apprendre des méthodes qui vous aideront à optimiser les systèmes et les commandes de vos bâtiments afin de réduire vos coûts énergétiques et vos émissions.

Systèmes de sous-comptage de l’énergie (15 mars)
Dans ce webinaire : nous recenserons les avantages potentiels du sous-comptage pour vérifier, contrôler et réduire les coûts ; nous fournirons une description des différents types de compteurs, de leur coût et de leur application.

[15 févr. 2022 14:00 - 15:30 AST](#)
[15 mars 2022 14:00 - 15:30 ADT](#)